

Avis de constitution

SOCIETE « PRO-PULSE CONSULTING »

Siège Abidjan – Commune de Cocody – Angré 8è
Tranche (RCI) en face pharmacie 8e tranche - Rue L259 –
immeuble le continental 3e étage porte B2, Lot 254, Ilot
18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO-PULSE CONSULTING »

Objet :

- ETUDES
- CONSEILS
- FORMATIONS
- AUDITS
- TEAM BULDING
- AGENCE DE VOYAGE
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Commune de Cocody – Angré 8^e Tranche (RCI) en face pharmacie 8^e tranche - Rue L259 – immeuble le continental 3^e étage porte B2, Lot 254, Ilot 18

Dirigeant(s) M KOUAME KOFFI JULES FARES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13116 du 06/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85759/GTCA/RC/2023 du 06/12/2023

